



Une journée pour et avec les enfants

Un concept original et unique centré autour des droits (et devoirs) de l'enfant.

Date : 16 novembre 2016 en écho à l'anniversaire de la signature de la convention des droits de l'enfant (20 novembre 1989)

Lieu : Salle d'animation de Neuvecelle

Cible : Les enfants de 0 à 11 ans et leurs parents, famille, adultes en relation avec des enfants

Thème :

Autour des droits de l'enfant de nombreux thèmes peuvent être développés : Education, alimentation, sport, santé, sécurité, loisirs, bien être, liberté, solidarité, égalité, tolérance, environnement... tout ce qui entoure et construit l'enfant vers sa vie d'adulte

Objectifs :

- Sensibiliser enfants et adultes à la citoyenneté et au développement durable
- Développer des comportements responsables : des droits et des devoirs
 - **alimentation** : identifier les bonnes conduites alimentaires ; repérer des comportements à risques : suralimentation, grignotage, tabagisme, alcoolisme...
 - **santé** : comprendre l'importance d'un sommeil régulier et de qualité ; connaître les règles de l'hygiène quotidienne.
 - **protection** : connaître et prendre en compte les risques de la vie quotidienne ; prévenir les accidents domestiques, les dangers de la rue, les dangers d'internet...
 - **repos, loisirs** : connaître les bienfaits d'une pratique sportive régulière et les risques liés à la sédentarité
 - **environnement** : repérer les actions bénéfiques ou nocives des comportements humains...
- Sensibiliser à la différence : handicap, maladie, sexisme, racisme...
- Développer la solidarité
- Interpeller enfants et adultes sur des questions clés du développement de l'enfant

Moyens :

- Une exposition avec 20 tableaux illustrant 20 droits de l'enfant
- Une journée ludique qui permet d'associer des professionnels de l'enfance, des associations d'aide et soutien aux enfants et aux familles, et des enfants avec leurs parents, grands-parents, nounous...
- Une préparation avec les enfants : école, périscolaire, associations...

Organisation :

- Coordination par l'association « Une idée de génie »
- avec la participation de toutes autres organisations souhaitant s'impliquer : NLC, autres associations...

« L'énoncé des droits et des devoirs de l'individu dans la communauté ne suffit plus : c'est la pratique sociale qu'il faut développer afin que l'homme sache plus tard se conduire librement dans les diverses occasions de sa vie. »

Freinet - 1923

Pour l'association **une idée de génie**, le respect des droits humains, et particulièrement ceux des enfants, est indispensable au développement social durable de l'humanité. L'éducation à la citoyenneté et au développement durable est alors un levier essentiel pour l'avenir de la planète.

Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale et de l'anniversaire de la signature de la convention des droits de l'enfant, « **Droit d'avenir** » propose de sensibiliser enfants et adultes autour du droit des enfants à grandir et devenir des citoyens bien dans leur vie, libres, actifs, et responsables.

Les principaux droits de l'enfant sont les droits à :

- **la Vie** : le droit de grandir et de se développer dans un cadre favorable c'est-à-dire dans l'intérêt supérieur de l'enfant pour devenir un adulte responsable
- **l'Éducation**, dans un esprit de compréhension, de paix et de tolérance pour tous, adaptée pour les enfants malades, handicapés, l'égalité fille / garçon
- **l'Alimentation**, l'importance de la variété alimentaire dans les repas, les actions bénéfiques ou nocives de nos comportements alimentaires
- **la Santé**, le fonctionnement du corps humain et la santé
- **l'Eau**, l'importance de l'eau (une ressource) et la nécessité de l'économiser, le climat, l'environnement
- **l'Identité** : nom, prénom, nationalité
- **la Famille**, premier cercle de sécurité d'un enfant
- **le Bien être** : sport, loisirs, culture, les effets positifs d'une pratique physique régulière (sensation de bien-être, santé, développement physique...)
- **la Protection** contre les violences physiques, mentales (exploitation, discrimination, handicap, harcèlement à l'école, sur internet...)
- **les Libertés** d'opinion, d'expression et d'association, de pensée, de conscience et de religion des enfants, dans le respect de la loi et des droits d'autrui.

Autour d'une exposition de 20 tableaux illustrant 20 droits de l'enfant, le projet vise à impliquer les enfants dans l'organisation de la journée :

- Réalisation de travaux à l'école,
- Participation à l'installation de l'exposition et du salon le mardi après-midi
- Présentation des travaux réalisés
- Animation d'un « stand »
- Visite de l'exposition...

Objectifs :

- Découvrir les Droits de l'enfant
- Développer l'éveil des enfants à la citoyenneté
- Promouvoir la solidarité et le respect de la diversité
- Encourager les sentiments de responsabilité, de solidarité, de justice, d'égalité et de tolérance
- Participer d'une manière créative à des activités locales, aux décisions qui les concernent

Moyens :

La participation peut prendre différentes formes :

Production d'écrits :

- Réalisation de posters, affiches, poèmes...
- Création d'une charte de petit citoyen, d'un livre blanc à l'école, dans la commune
- Conception d'un jeu de cartes, jeu de l'oie...

Pratiques artistiques :

- Recherche d'images d'illustration des droits
- Réalisation de dessins, d'une BD
- Réalisation d'un reportage
- Création d'un spectacle...

L'ensemble de ces propositions se veut simplement être un fil conducteur, des suggestions pour développer chez les enfants des compétences, acquérir des connaissances et les accompagner vers leur vie d'adultes responsables. Chaque action, même minime, participe à cette éducation au développement durable.

Relations avec les compétences constitutives du Socle commun (2015) :

- La maîtrise de la langue française pour penser et communiquer (vocabulaire, grammaire, orthographe, lecture, écriture, expression orale...).
- La culture humaniste (construction du sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, formation d'opinions raisonnées, construction de sa propre culture, ouverture au monde...).
- Les compétences sociales et civiques (les droits et les devoirs du citoyen, les notions de responsabilité et de liberté, apprentissage de la vie en société, formation morale et civique, préparation à la vie de citoyen...).
- La culture scientifique (compréhension de la nature et du monde construit par l'homme, éducation au développement durable...)
- L'autonomie et l'initiative (organisation des apprentissages, travail en équipe, réalisation de projets individuels ou collectifs...)
- L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) (accès à l'information et à la documentation, maîtrise des outils numériques...)

Supports pédagogiques

Différentes organisations proposent des supports et outils pédagogiques d'animation :

<https://www.unicef.fr/article/des-fiches-thematiques-sur-les-droits-de-lenfant>

<https://www.unicef.fr/article/ressources-pedagogiques>

<http://www.citoyendedemain.net/ateliers/accueil-ateliers>

<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/accueil-fiches-pratiques>

<http://www.portail-humanitaire.org/ressources/dossiers/droitshomme/droitenfant/>

"Les graines sont invisibles. Elles dorment dans le secret de la terre jusqu'à ce qu'il prenne fantaisie à l'une d'elles de se réveiller". Antoine de Saint-Exupéry



L'association « Une idée de génie »

Une idée de génie est une association loi 1901 à but humanitaire, dont tous les membres sont bénévoles.

L'association a pour vocation d'éduquer à la citoyenneté et au développement durable, d'aider tous les enfants à grandir et de soutenir l'enfance en difficulté, tout en développant chez les jeunes, de la maternelle à l'enseignement supérieur, un état d'esprit solidaire et citoyen.

L'association a trois objectifs :

- Humain : en développant la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes
- Pédagogique : car les actions s'inscrivent dans des projets utiles, réalisés avec les jeunes enfants, adolescents...
- Economique : soutenir des projets pour aider des enfants défavorisés, en difficulté

L'association est présidée par Marie-Camille DEBOURG.

Mère de 3 enfants, passionnée de jeux et formatrice, elle est convaincue que :

- L'avenir de nos enfants passe par leur éducation et une éducation bienveillante
- Le jeu est un outil à privilégier dans tous les apprentissages, car il contribue à entretenir le plaisir d'apprendre.

Contacts :

M-Camille DEBOURG

Une idée de génie

1820 Av de milly

74500 NEUVECELLE

Tel 04 50 74 96 15

Portable 06 09 17 00 80

Mél : contact@une-idee-de-genie.fr

www.une-idee-de-genie.fr